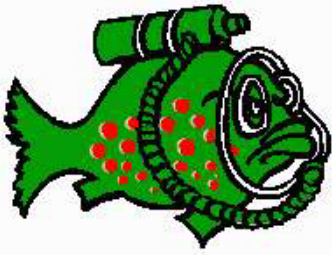


# SOS Loire Vivante Infos N° 39

## Rivières sauvages



Avril 2000 - 10 F

## ÇA BOUGE MAIS ON A ENCORE DU BOULOT !

Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs événements importants. Le projet de barrage de Chambonchard est abandonné grâce aux efforts consentis par les associations pendant plus de dix ans, soutenus par une politique claire de Dominique Voynet. Notre engagement n'a pas été vain. Les habitants peuvent penser à l'avenir, avoir des projets, faire revivre cette belle vallée. Des alternatives convaincantes vont être mises en place.

Autre événement important : la publication des études de modélisation des crues en Loire moyenne (voir notre « special Loire moyenne » dans notre dernier bulletin). Les conclusions font apparaître que le projet de barrage du Veurdre n'est plus d'actualité. D'autres mesures de protection plus efficaces et moins coûteuses sont préconisées. Troisième bonne nouvelle : l'annonce du Plan Loire Grandeur Nature II, beaucoup plus équilibré et ambitieux que la première phase, qui prévoit même un volet de protection des milieux naturels (Haute Vallée de la Loire !).

Autres bonnes nouvelles dans le désordre : Les travaux de Brives-Charensac sont terminés, ceux de la salmoniculture de Chanteuges ont commencé, une étude commanditée, notamment par l'EPALA, sur la Haute Vallée de la Loire, conclut à la nécessité de vivre en harmonie avec les crues, un trophée de l'eau a été remis par le Président de l'Agence de l'eau, M. Béseme, à SOS Loire Vivante pour son action éducative «Rivières d'images et Fleuves de mots».

Plein de bonnes nouvelles donc qui nous encourage à continuer.

Il faut maintenant assurer la protection définitive de la Haute Vallée de la Loire (acquisition et/ou gestion des terrains de l'Epala), la protection efficace des biens et

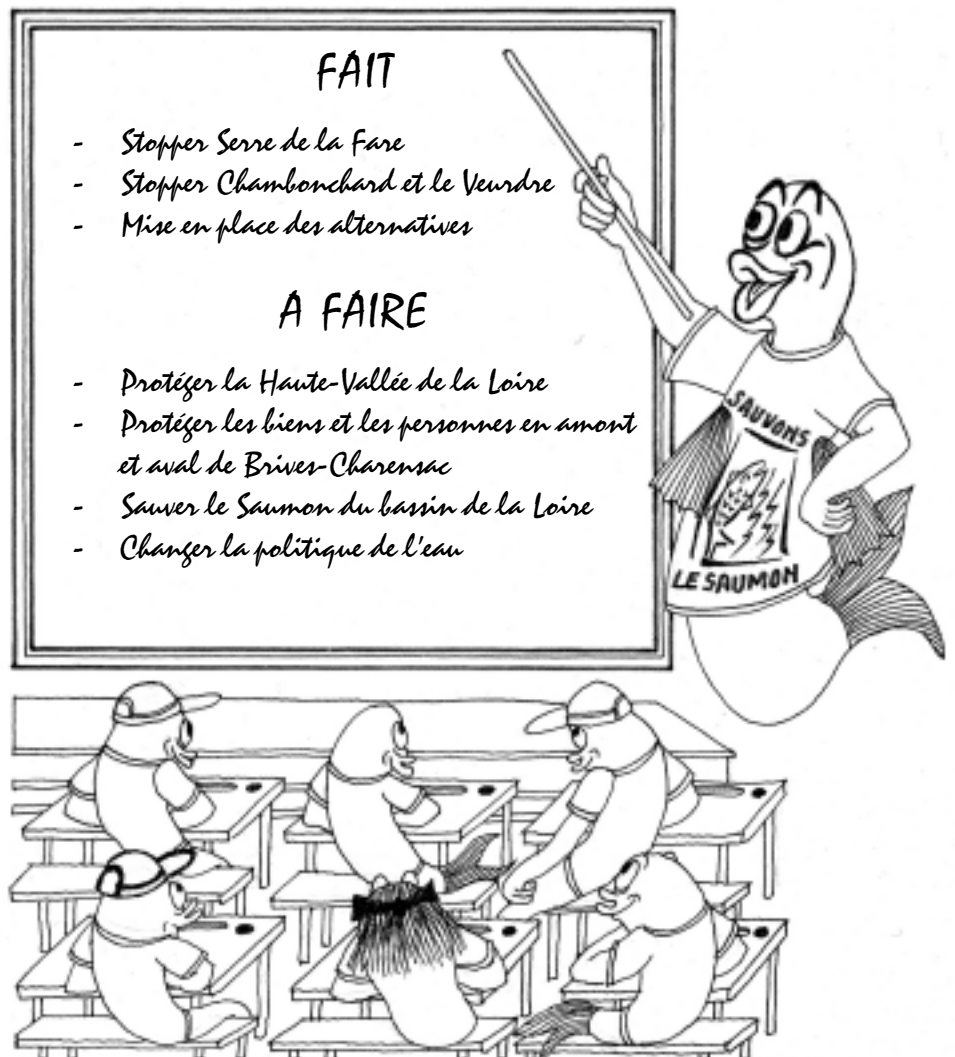
des personnes en aval et en amont de Brives-Charensac et le retour de l'eau dans la Loire (Lapalisse). Il nous faudra aussi sans doute lutter contre l'extension du port de Nantes.

Parallèlement, nous préparons l'ouverture du Mas de Bonnefont au public pour cet été. Nous souhaitons vous y accueillir, vous retrouver, dans les mois et les années qui viennent.

A bientôt pour le 40<sup>ème</sup> bulletin (déjà !) en couleur !

## SOMMAIRE

La Borne menacée !	(p.2)
AG à Bonnefont	(p.2)
Un diagnostic pour la Loire amont	(p.3)
Des nouvelles du Saumon	(p.4)
Brèves et divers	(p.4)
Rivières d'images et Fleuves de mots	(p.5)
Page ERN	(p.6)



# LA BORNE MENACEE !

Un projet d'aménagement de la rivière Borne (affluent de la Loire) dans l'agglomération ponote a été mis en place dans le but de limiter le coût des dégâts en cas de forte crue. Il prévoit, sur 8 km à partir de la confluence avec la Loire, la création d'une banquette (risberme) de 15 m de large sur la rive droite du cours d'eau. Cela nécessitera une dévégétalisation quasi-totale alors que les bords de la Borne ont gardé jusqu'à aujourd'hui un aspect sauvage rare pour une rivière «urbaine». Ce projet s'étalera sur 5 ans et son coût est actuellement évalué à près de 32 millions de francs.

Les associations de protection de la nature ont pris connaissance du projet, dans un premier temps, par l'intermédiaire d'une personne du cabinet d'étude IPSEAU, qui nous a présenté très brièvement quelques scénarios de travaux.

Par la suite, aucune information ne nous a été communiquée jusqu'à ce que le projet, quelques mois plus tard, ne soit soumis à enquête publique. Nous avons constaté une fois de plus qu'un niveau de protection avait été choisi sans concertation avec la population et les associations. Nous avons l'impression qu'aucune leçon n'a été tirée des expériences du passé (Serre de la Fare / Brives-Charensac) et de tels projets continuent à voir le jour sans débat en amont. De plus, dans le dossier d'enquête publique, nous avons été surpris de ne trouver aucune trace d'étude de solutions alternatives. En effet, bien que l'on présente dans ce dossier différents scénarios, tous participent de la même logique, c'est-à-dire d'intervenir dans le lit de la rivière, dans le secteur urbanisé.

Cette démarche va à contre-courant de toutes les préconisations actuelles de gestion des cours d'eau, qui insistent sur l'importance de considérer les rivières dans leur intégralité, c'est à dire notamment d'étudier les possibilités d'aménagement doux en amont des zones à risques, d'envisager le déplacement des structures sensibles, etc. Ainsi, le SDAGE Loire Bretagne prévoit que: « Toute décision de réaliser ou de renforcer un aménagement pour protéger une zone inondable doit être précédée de la réalisation d'une étude qui examine les autres solutions possibles (notamment le déplacement des installations les plus vulnérables) et leurs effets, les perturbations apportées, les enjeux humains et financiers. »

Après la bataille contre Chambonchard et pour marquer son retour sur la Haute-Vallée de la Loire, SOS Loire Vivante a décidé de tenir cette année son assemblée générale au Mas de Bonnefont ! Si vous ne connaissez pas le chemin pour vous y rendre appelez-nous au 04.71.05.57.88. Dans tous les cas, sachez que l'on s'y rend à pied (il faut compter 20 mn de marche à peu près), il qu'il faut donc prévoir des chaussures adéquates !

SOS LOIRE VIVANTE est heureuse de vous inviter à son

## Assemblée Générale

le dimanche 18 juin 2000 à 14 h  
au Mas de Bonnefont, 43 150 St-Martin de Fugères

Ordre du jour: Rapport moral et financier  
Rapport d'activité et rapport d'orientation de l'association.  
Elections du Conseil d'Administration; Divers

Attention: pour un bon fonctionnement de l'AG, nous vous demandons de bien vouloir respecter les deux points suivants :

- Les candidatures au Conseil d'Administration doivent être adressées au Président, André Péliissier, SOS Loire Vivante, 8 R. Crozatier, 43 000 Le Puy, une semaine avant la date de l'AG.
- Le renouvellement des cotisations doit s'effectuer avant le vendredi 16 juin, 18 h. Les réadhésions le jour de l'AG ne donneront pas le droit de vote. Toute personne devra être à jour de sa cotisation.

L'assemblée sera précédée d'un pique-nique sur place où vous êtes tous invités !

(Article VII 6.3.2

– Améliorer la protection des zones exposées déjà urbanisées.)

Malgré cela, on trouve noté dans le rapport du commissaire-enquêteur:

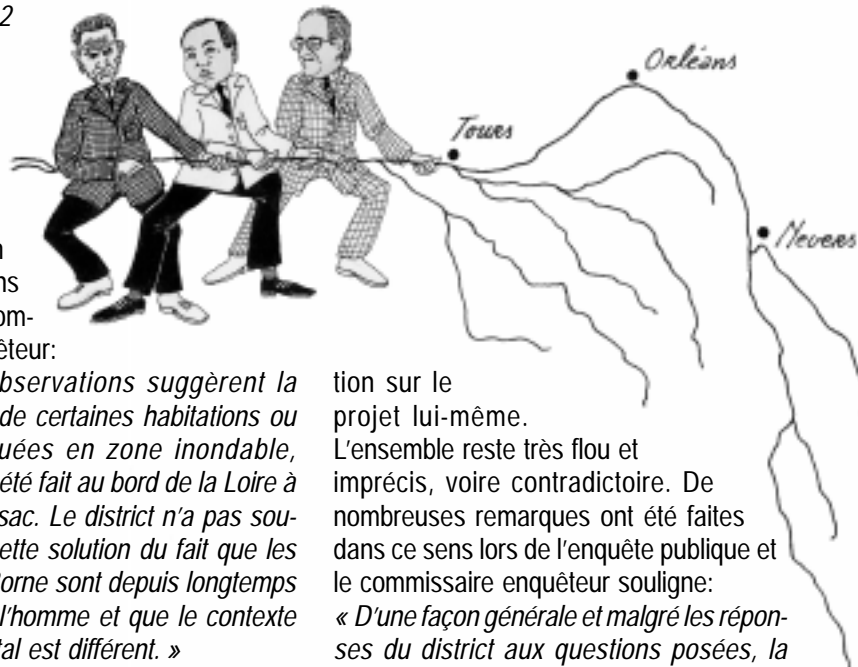
« Certaines observations suggèrent la délocalisation de certaines habitations ou industries situées en zone inondable, comme cela a été fait au bord de la Loire à Brives Charensac. Le district n'a pas souhaité étudier cette solution du fait que les berges de la Borne sont depuis longtemps occupées par l'homme et que le contexte environnemental est différent. »

Notons que nombre de structures installées sur les bords de la Loire à Brives Charensac étaient aussi anciennes que celles se trouvant sur les rives de la Borne et que de toute façon cela ne décharge pas de l'obligation d'étudier cette alternative.

L'absence d'étude des solutions alternatives est d'ailleurs relevé dans le rapport du commissaire-enquêteur :

« Les autres solutions : vannes effaçables, zones d'étalement en amont du district ou solutions plus légères ne sont que très sommairement évoquées dans le dossier soumis à l'enquête. Une étude plus approfondie permettant de justifier les arguments avancés dans le mémoire en réponse du maître d'ouvrage aurait été nécessaire. »

Nous voulons aussi rajouter que le dossier d'enquête est, d'une manière générale, très insuffisant, qu'il contient en grand nombre de détails sur des points d'importance secondaire mais au final très peu d'informa-



tion sur le projet lui-même.

L'ensemble reste très flou et imprécis, voire contradictoire. De nombreuses remarques ont été faites dans ce sens lors de l'enquête publique et le commissaire enquêteur souligne:

« D'une façon générale et malgré les réponses du district aux questions posées, la commission d'enquête constate que le dossier soumis à l'enquête est globalement insuffisant »; « Il est nécessaire de présenter un dossier d'enquête plus détaillé »; « Des études complémentaires auraient mérité d'être présentées »; etc.

Nous ne pouvons donc pas accepter ce projet tel qu'il est présenté, notamment parce qu'il n'est pas conforme au SDAGE. Nous ne sommes pas opposés à la réalisation d'aménagement permettant une protection accrue mais cela doit être précédé d'une véritable concertation démocratique en amont du projet qui permettra de prendre en compte le souhait de l'ensemble de la population.

Dans cet esprit nous avons organisé une réunion publique d'information et de débats. Le directeur de la DDE Haute-Loire a répondu à notre invitation et a présenté le projet et diverses associations ont donné leur position.

# Un diagnostic pour la Loire amont

Compte rendu de la réunion du 11 février 2000 à Monistrol sur Loire

Une importante étude globale et partenariale sur les crises hydrologiques et la restauration environnementale sur la Loire en amont de Villerest, aussi appelée « étude 3P », a débuté l'année dernière. L'achèvement de la première phase de cette étude, qui se veut un « état des lieux », a été marqué par une réunion du comité de pilotage qui a livré ses premières conclusions.

Nous avons été surpris de constater que les propos que nous tenons depuis près de 10 ans semblent avoir été entendu par l'Epala, qui est membre du comité de pilotage. Alors que l'aménagement de la Loire rimait avec barrage, l'Epala admet aujourd'hui qu'il faut vivre avec les crues. Ne soyons pas trop optimistes, il ne s'agit que d'une étude réalisée sous le contrôle de l'équipe pluridisciplinaire du Plan Loire Grandeur Nature présentée aux élus qui n'ont pas encore réagi. De surcroît, un « ouvrage écrêteur de crues » et la création d'une « succession de petits seuils » sont toujours présents dans la liste des options à envisager. La vigilance s'impose donc ...

## Prévenir au mieux les risques.

Vivre avec les crues en étant moins vulnérable, telle est l'une des premières conclusions livrées par le comité de pilotage de l'étude, qui se compose de l'Etat, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de l'Epala et de l'EDF.

Cette étude, qui intéresse les 3 départements de l'Ardèche, de la Haute-Loire et de la Loire (à l'amont du barrage de Villerest), a pour objet de définir un programme d'actions cohérentes en vue d'apporter une réponse satisfaisante à la protection contre les inondations, à la gestion des étiages, et à la restauration environnementale du haut bassin de la Loire. Le projet concerne aussi bien la Loire que ses affluents et doit consacrer une attention par-

des différents moyens actuellement utilisables pour protéger les populations de manière à permettre et suggérer une hiérarchie entre les options étudiées.

Ce diagnostic, assez détaillé et assorti de recommandations et de propositions concrètes, a été présenté par le bureau Hydratec, retenu comme maître d'ouvrage. Dans l'assistance on notait la présence d'une centaine d'élus politiques et socio-économiques, de représentants de fédérations de pêche et d'associations de protection de la nature des départements Loire, Haute-Loire Ardèche.

Ce diagnostic, distillé au compte-goutte par le présentateur, fait apparaître une sorte de « photo » réalisée sur l'ensemble du bassin, les enjeux forts liés aux étiages sur fond de conflits qui peuvent naître de l'utilisation de l'eau, de débits parfois jugés trop faibles, qualité de l'eau qui se dégrade ... Autant de problèmes pouvant avoir des répercussions de type économique et touristique.

En matière d'inondations et de crues, on a recensé les habitations et entreprises concernées sur les trois départements par une crue décennale ou centennale. Cela constitue une base concrète de travail. Il apparaît que les protections de type « endiguement » ne sont pas toujours à souhaiter, avec notamment des coûts importants.

On en déduit qu'il faut réduire la vulnérabilité des biens exposés, pour pouvoir subir une inondation sans que ce soit nécessairement une catastrophe. Cela va dans le sens de la politique mise en œuvre actuellement au niveau national. « Vivre avec les crues en étant moins vulnérable » semble bien être le leitmotiv de l'étude.

La phase 2 de cette étude, qui pourra être engagée après la mise en place du financement correspondant, permettra d'affiner et d'approfondir techniquement et financièrement les propositions qui auront été retenues à l'issue de la phase un. Elle

devrait, selon la disponibilité du financement, se dérouler en automne 2000.

## Les propositions concrètes

En aval de Grangent, on note l'enfoncement des seuils marneux. En matière de préconisation d'amélioration, l'étude propose de renforcer le suivi de la qualité des eaux, de mettre en place un programme de suivi de l'étiage, avec vision globale sur l'ensemble du bassin.

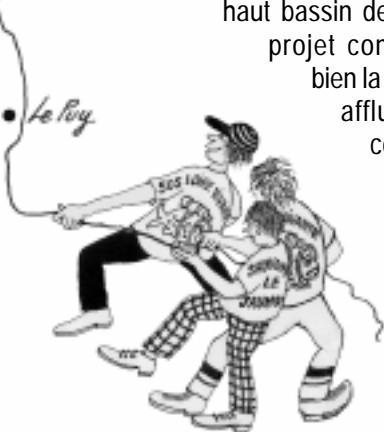
On retiendra l'amélioration des méthodes de prévision et des démarches d'annonce de crues, une meilleure information des élus et des décideurs, l'extension de l'utilisation des images radar et la création d'un réseau de mesure indestructible, les possibilités de protéger globalement les bassins versants, par un ouvrage d'écrêtement ou par une succession de petits seuils produisant un ralentissement de la propagation des crues

L'étude prône également la nécessité de conduire la réflexion technique sur l'opportunité d'écrêtement des crues à Grangent et Lavalette (deux barrages dont ce n'est pas la vocation de base), et de mettre en place des ouvrages de ralentissement du ruissellement.

Les recommandations visent aussi à réduire la vulnérabilité des biens exposés et faire en sorte que les inondations provoquent le moins de perturbations et de dommages possibles. Au chapitre des étiages les préconisations doivent permettre de renforcer le suivi de la qualité des eaux et de mettre en place un plan de gestion des étiages à l'échelle du bassin.

L'étude est aussi favorable à la gestion des sites (comme celui de la plaine de Saint Vincent) ou d'autres sites en disfonctionnement, comme la plaine du Forez.

Toutes ces recommandations seront affinées, laissant place au débat, avant une phase plus opérationnelle jugées « assez urgente ».



ticulière aux sites présentant des enjeux socio-économiques ou environnementaux importants.

Le volet socio-économique doit permettre de mieux cerner les biens exposés et inondés, ce qui permettra ensuite de déterminer ce qui les rend vulnérables aux inondations, sans se focaliser sur le coût des inondations.

L'étude dispose actuellement d'un budget maximal de un million de francs TTC, qui est assuré à la hauteur de 50% par l'Etat, 25% par l'Agence de l'eau, 15% par l'Epala et 10% par EDF.

La première phase de cette étude avait pour but de cerner l'efficacité, le coût et l'impact

## LES GRANDS BARRAGES: UN COLLOQUE D'ONG EUROPÉENNES

Des représentants de SOS Loire Vivante et de ERN ont participé au colloque qui s'est tenu à Bratislava les 17 et 18 janvier. Plus de 60 ONG européennes ainsi que des représentants des autres continents se s'étaient réunies pour travailler sur les questions relatives à la Commission Mondiale sur les Barrages (WCD). La Commission Mondiale sur les Barrages, fondée par la Banque Mondiale et l'IUCN (International Union for the Conservation of Nature), doit produire un bilan sur l'efficacité des grands barrages et évaluer les alternatives pour la gestion de la ressource en eau et le développement énergétique. Elle doit aussi proposer des directives et des règles pour les prises de décision lors de la planification, la construction, l'exploitation et la démolition des barrages.

Une des motivations principales de cette réunion était de détruire le mythe qui consiste à croire que les barrages ne sont pas contestés en Europe et les cas qui ont été présentés ont en effet prouvé que, même en Europe, les barrages peuvent avoir d'énormes impacts sur l'environnement et les communautés.

Un autre objectif essentiel étant de dénoncer le fait que les entreprises basées en Europe utilisent des règles différentes selon qu'elles opèrent en Europe ou dans des pays moins développés. Alors que des directives sociales et environnementales commencent à être utilisées dans leur pays d'origine, elles continuent d'exporter vers le sud des technologies dépassées.

Les présentations de tous les participants ont démontré que les barrages ne sont pas une source d'énergie bénigne et notamment:

- que de choquantes violations des droits de l'homme accompagnent souvent la construction de barrage
- que les barrages produisent une masse importante de gaz à effet de serre
- que, la plupart du temps, les barrages ne bénéficient qu'aux entreprises occidentales et n'apportent pas aux pays pauvres le développement escompté
- que les barrages ont prouvé être inefficaces dans la lutte contre l'effet des crues.

Les représentants de SOS Loire Vivante ont présenté l'expérience française au travers de ce qui s'est passé sur la Loire, avec le démantèlement des barrages de St-Etienne du Vigan et de Maisons Rouges.

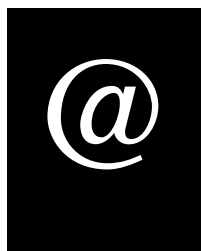
### LE «PROJET SUD ANATOLIE» EN TURQUIE.

ERN a reçu un récent reportage sur les projets de barrages en Turquie. Il traite globalement du « South Anatolia Project » (SAP) et de certains points spécifiques à quelques uns de ces projets. Le « South Anatolia Project » est un des projet de barrages les plus controversé au monde. Les régions les plus affectées par ces barrages seront des provinces kurdes (Gaziantep, Urfa, Adyaman, Malatya, Elazığ, Tunceli, Diyarbakır, Mardin, Siirt, Batman et İrnek). En tout, 21 barrages et 19 centrales hydro-électriques sont prévues sur le Tigre et l'Euphrate, pour une capacité de production annuelle de 27 300 GWh. Près de 1,76 millions d'hectares seront irrigués grâce au SAP. Le coût estimé du projet est de 32 000 millions de dollars et sa valeur stratégique pour le gouvernement turc dans sa lutte contre le mouvement indépendantiste kurde est indéniable ...

### LA LOIRE SUR INTERNET

- Pour savoir plus sur les rivières du monde et les campagnes pour les sauver (dont la Loire)
- sur le Web: <http://www.rivernet.org> un site publié par ERN (European Rivers Network)
  - pour recevoir gratuitement des nouvelles par e-mail (listserv): envoyer un mail aux adresses ci-dessous en ajoutant dans le champ prévu pour le texte le mot JOIN
  - Infos sur la Loire et Loire Vivante (en français):  
[loiremail-request@rivernet.netsysteme.net](mailto:loiremail-request@rivernet.netsysteme.net)
  - Infos sur le saumon (divers langues) :  
[saumon-request@rivernet.netsysteme.net](mailto:saumon-request@rivernet.netsysteme.net)
  - Infos sur l'Elbe (en allemand) :  
[e-lbmail-request@rivernet.netsysteme.net](mailto:e-lbmail-request@rivernet.netsysteme.net)
  - Infos internationales sur les rivières (90% anglais):  
[rivernews\\_europe@rivernet.netsysteme.net](mailto:rivernews_europe@rivernet.netsysteme.net)

D'autres listerv's (mailinglist) sont en préparation! Rens. : ERN 04 71 02 08 14



**E uropean  
R ivers  
N etwork**

Réseau Européen pour  
des Fleuves vivants

**Extrait du „Riverfax“**

diffusé et publié en 6 langues  
par ERN-European Rivers Network,  
Genève/Suisse. Exec. Dir.: Roberto A. Epple  
Bureau France / Europe de l'ouest:  
8 Rue Crozatier, 43000 Le Puy, France  
Tel.: 0471020814 email: [ern@rivernet.org](mailto:ern@rivernet.org)  
Website sur Internet:<http://www.rivernet.org>

### LE DERNIER PROJET DE GRAND BARRAGE DANS LES ALPES A ETE ANNULE

Peu avant la fin de l'année dernière, l'entreprise qui gère l'immense barrage « Grimsel West » a annoncé sa décision d'abandonner son dernier projet de barrage qui devait être construit dans le « Berner Oberland » (Alpes suisses). Ce projet très controversé prévoyait la construction d'un barrage de 200 m de haut à l'intérieur de la retenue de Grimsel. Cela aurait noyé une partie du glacier ainsi que des landes de grand intérêt écologique et des forêts constituées de pins d'une espèce rare. Cette retenue devait avoir une capacité de 2400 millions de m3 et une production électrique annuelle de 1200 millions de GWh.

La « Grimsel Society » et d'autres associations de protection de la nature ont lutté pendant plus de 10 ans contre ce projet de 3 milliards de francs suisses. Cependant, selon le « KWO Kraftwerke Oberhasli », l'abandon du projet n'a été décidé que sur des critères économiques. Le KWO prévoit aujourd'hui d'élever le niveau de la retenue actuelle de manière à produire 200 millions de GWh/a en plus. Avec seulement 1/6 de l'augmentation de production prévue dans le projet précédent et un coût de 1,2 milliards de francs suisses, ce projet est de moindre importance et est jugé acceptable par les associations de protection de l'environnement.

« Grimsel West » était le dernier des 3 grands projets de barrage dans les Alpes. Les 2 autres, « Val Madris » et « Curciusa », avaient été l'objet d'une forte opposition ces dernières années et avaient été annulés. Ainsi, la libéralisation du marché et une forte opposition des protecteurs de l'environnement ont mis une fin à « l'euphorie de barrages » dans les Alpes.

### UN ATELIER DE REFLEXION SUR LE RESEAU EUROPEEN DES RIVIERES

Lors de la 1<sup>ère</sup> semaine d'août, European Rivers Network organise un atelier de réflexion à la ferme de Bonnefont. Des représentants de mouvements de protection des rivières de l'ensemble de l'Europe viendront discuter sur les moyens à mettre en œuvre pour développer et coordonner le réseau européen des rivières. Un programme des actions à mener à court et à long terme sera mise en place.

# **Le succès continue pour « Rivières d'images et fleuves de mots » !**

**La nouvelle édition est lancée !**

Pour cette troisième édition, 105 classes de la maternelle au lycée participent au projet (soit le double des années précédentes) et nous inaugurons cette année la participation de quelques lycées.

Ainsi, l'exposition des oeuvres réalisées dans le cadre de l'édition 2000, la réunion du jury et la remise des prix auront lieu encore cette année à Orléans, autour du 24 juin 2000.

L'objectif de cette troisième édition du projet est de passer à une phase de valorisation et d'optimisation des outils déjà existants et d'approfondir le travail amorcé en renforçant les échanges établis à partir du concours, entre différents acteurs locaux et partenaires.

(enseignants, associations, partenaires): L'accent sera mis cette année sur la mise en place d'une politique d'expositions voyageant « au fil de la Loire et de ses affluents »



Carte de répartition des écoles participant à la nouvelle édition

## **Faire appel à l'émotion et à la créativité de l'enfant, lui donner la possibilité d'avoir un discours sur le monde et de s'en sentir responsable ...**

« Rivières d'images et fleuves de mots », organisé par SOS Loire Vivante et ERN (European Rivers Network), a pour objectif de faire découvrir le fleuve aux enfants des écoles primaires, collèges et lycées du bassin de la Loire, par le croisement de l'expression artistique et de l'éducation à l'environnement. Le thème est centré sur l'eau et la rivière de part son intérêt local et son rôle d'agent de liaison dans un espace géographique donné: le bassin de rivière. La recherche de son *adresse écologique*, constituée des noms des cours d'eau qui se succèdent, depuis l'affluent près duquel l'école se situe jusqu'à la Loire, permettra à l'enfant de se situer au sein du bassin de la Loire. L'objectif du projet est alors de favoriser la connaissance de la rivière locale (faune, flore, activités liées au cours d'eau, paysage, etc) définie comme un environnement singulier au sein d'un environnement global (le bassin de la Loire).

L'action prend la forme d'un concours invitant les classes participantes à réaliser une œuvre collective poétique ou plastique à partir de leur expérience d'exploration de leur cours d'eau local (par des sorties sur le terrain, à l'aide d'une éducation à l'environnement mêlant approche scientifique et approche sensible).

L'intention du projet est d'intégrer l'art comme vecteur de connaissance et d'appréhension de l'environnement et du monde qui entoure l'enfant. Dans ce but, l'initiation à l'environnement sera menée avec l'objectif d'une restitution artistique du savoir, considérée elle-même comme source de connaissance.



## **S.O.S. Loire Vivante, lauréat des Trophées de l'eau 1999 de l'Agence de l'Eau.**

*Le projet « Rivières d'Images et Fleuves de Mots » a été désigné lauréat hors catégorie de la première édition des Trophées de l'eau organisée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.*

Ce concours récompensait les initiatives les plus exemplaires dans le domaine de la protection de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne. Les collectivités territoriales, les entreprises industrielles, les exploitations agricoles et les associations étaient invitées à concourir en présentant des actions réalisées dans des domaines tels que : la gestion cohérente de l'assainissement, la gestion de l'eau dans l'industrie, la protection ou la gestion économe de la ressource, la gestion des cours d'eau et des milieux naturels, la réduction des pollutions agricoles, etc.

Le projet « Rivières d'Images et Fleuves de Mots » ne relevait pas des catégories qu'avait défini le règlement des trophées 1999 mais l'attention du jury a été retenue par « la qualité du concept de ce concours qui mêle approche de terrain, contenu pédagogique et expérience artistique visant ainsi une sensibilisation durable. Par son exemplarité, ce projet a amené l'Agence de l'Eau à s'interroger sur la nécessité d'une nouvelle catégorie de ces trophées de l'eau : celle de la sensibilisation et de la communication. »

Nous avons aussi eu l'honneur d'obtenir le prix de la « Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ».



## **Balade en Jaguère entre Loar et la mer**

L'eau, le torrent,  
C'est la Jaguère  
Qui court vers la mer

Les fleurs  
De toutes les couleurs  
Papillons immobiles

Des plantes  
Têtes baissées  
Prêtes à aller se baigner

Les poissons  
Preennent le train  
Portés par  
des bouts de bois

Dans le ruisseau  
Une île comme  
un bateau  
Son mât un tronc, ses  
voiles des feuilles

Orangée  
A la sortie du tunnel  
L'eau ronronne

Au dessus de la Jaguère.  
Vole  
un oiseau de fer  
Bruit de tonnerre

Entre les fougères épaisses.  
Passe  
le serpent géant  
Comme dans  
un château d'eau

Sur La Jaguère  
Une petite île  
Un rond point

Les poissons  
font des bonds  
Il jouent à  
saute poissons  
Ça fait des  
ronds dans l'eau

Par dessus La Jaguère  
Un tramway tout vert  
Eclair sur la voie  
rouge du chemin de fer

**Prix spécial 99**  
Extrait  
Ecole Fougan de mer

## **RIFM au Forum Mondial de l'Eau**

En coopération avec SEE (Solidarité Eau Europe), des toiles du concours ont été exposées à La Haye au Pays-Bas dans le cadre du 2ème Forum Mondial de l'Eau. Notre stand se trouvait dans la Maison du citoyen, où étaient rassemblées des ONG. De tous les pays

Une partie des œuvres réalisées en 1999 est visible sur internet :

[http://www.rivernet.org/educ/rivima\\_f.htm](http://www.rivernet.org/educ/rivima_f.htm)

## Grand rassemblement en Vallée d'Aspe le 7 mai 2000!

Depuis 10 ans, un combat a lieu dans la vallée d'Aspe contre la furie des camions et des autoroutes inutiles. La solution passe peut-être par le rail, mais plus certainement par une autre forme d'économie réellement, celle-là, au service des hommes !

Vous êtes tous invités le 7 mai 2000 à Bedous dans la vallée d'Aspe, où nous manifesterons pour empêcher la poursuite des travaux routiers inutiles, ruineux et destructeurs. Mais ce rassemblement ira en-

core bien au-delà: il sera un forum où se rencontreront toutes celles et ceux qui ont décidé d'œuvrer pour un mode meilleur, plus solidaire, plus respectueux de l'environnement.

Des cars sont déjà prévus !

Pour les départs de Paris, Lyon et Nantes, contactez Marianne Bouillon à Greenpeace France au 01.53.43.85.94 ou Collectif Alternatives Somport: 05.59.36.17.07 somport@aol.com <http://somport.org>

## Dernières nouvelles du saumon sur le bassin de la Loire.

Petit à petit, grâce aux nombreux efforts des défenseurs du « poisson roi », le saumon semble commencer à lentement reconquérir nos rivières. Si beaucoup craignaient les conséquences de la mauvaise dévalaison de 1997 et s'inquiétaient des chiffres médiocres de 1998, le bilan de l'année 1999 publié par le LOGRAMI et le CSP est encourageant.

On a ainsi dénombré à la station de comptage de Vichy 515 saumons en 1999, soit le double qu'en 1998. C'est le meilleur résultat depuis la mise en service de cette station.

En amont, à la station de Poutès, on a dénombré 130 individus. C'est le maximum observé depuis 14 ans. Un quart des saumons ayant passé la station de Vichy a donc franchi ce barrage.

Ces chiffres sont le résultat d'efforts combinés. Tout d'abord il ne faut pas oublier que le soutien artificiel des effectifs joue encore - malheureusement -, un rôle primordial. En 1999, 72 000 saumoneaux ont été déversés dans le bassin de la Loire (42 000 sur le bassin de l'Allier, 25 000 sur le bassin de la Gartempe et 5000 sur celui de

l'Arroux).

Si l'essentiel de la production provenait jusqu'à présent de la salmoniculture d'Augerolles, la fin de l'année 2000 verra l'ouverture de la salmoniculture de Chanteuges, sur le Haut-Allier. Il est prévu une production annuelle de 2,25 millions d'œufs issus de souche Allier, qui doit conduire à une remise dans le milieu naturel de 500 000 œufs, 700 000 alevins (3 mois) et 243 500 saumoneaux (1 an). L'objectif est le retour de 1 200 adultes sur les frayères du bassin à la première génération (5 ans) et 2 400 à la deuxième.

La salmoniculture de Chanteuges aura aussi une vocation touristique: le public pourra découvrir les équipements, les différentes opérations piscicoles et les poissons aux différents stades de leur évolution. Elle fera partie de la route du Saumon, qui passe déjà, en Auvergne, à la station de Vichy, à la Maison du Saumon de Brioude et à l'ascenseur de Poutès.

Notons aussi qu'il s'est déroulé à Clermont-Ferrand un Symposium International sur les Grands Migrateurs. Les actes seront disponibles à la fin de l'été.

## Réunion de sympathisants de SOS Loire Vivante à Goudet

25 adhérents de l'association, dont tous les anciens présidents, se sont réunis autour d'un repas à Goudet, dans la Haute Vallée de la Loire. On y a discuté de l'avenir de la vallée et des futurs combats à mener ... Ce fut l'occasion d'évoquer les souvenirs de l'occupation de Serre de la Fare ! Jean-François Arnoult avait préparé un beau poème sur tous ces souvenirs communs, poème qu'il a envoyé à une centaine des adhérents de la première heure !

## NOUVEAUX DOCUMENTS DISPONIBLES

- Poster sur la Haute Vallée de la Loire. Ce superbe dessin en couleur représente la faune et la flore de la Haute Vallée. Une légende y est annexée. Format 60 X 80 cm. Prix : 40 F + frais de port
- Carte des bassins versant d'Europe. Ce poster en couleur, édité par ERN, vous fera voir l'Europe comme vous ne l'avez jamais vue ! Format : 70 X 50 cm. Prix : 120 F frais de port inclus. (prix spécial pour nos adhérents)

## Loire Vivante!

CHRISTINE JEAN a quitté le WWF France et est actuellement en mission pour le Ministère de l'Environnement sur le dossier de la marée noire. Elle reste membre actif et bénévole du réseau Loire Vivante.

CMSA,  
12 rue de l'Oradou,  
63000 Clermont-Ferrand.  
04-73-92-51-82

Contact:

## Dès cet été, le Mas de Bonnefont sera prêt à vous accueillir !

Les travaux de restauration à l'intérieur de la "grande maison", biens entamés l'année dernière, continuent. Actuellement, des permanents et bénévoles de SOS Loire Vivante, sous la direction de Dieter Hanusa, posent les dernières poutres et le plancher et creusent des tranchées pour l'évacuation de l'eau. D'ici fin juillet, les gros des travaux doit être terminés et la maison pourra servir pour de multiples événements: stages, réunions, fêtes ...

Pour toute aide (travaux, souscription), contacter Stéphane Paraisot à SOS Loire Vivante au 04.71.05.57.88.

Pour une visite du chantier, profitez de l'AG de SOS Loire Vivante qui se déroulera les 17 et 18 juin à Bonnefont.

SOS Loire Vivante, 8, rue Crozatier 43000 Le Puy. Tél. 04 71 05 57 88 Fax. 04 71 02 60 99  
Site web : <http://www.rivernet.org/soslv> - email : [soslv@rivernet.org](mailto:soslv@rivernet.org)

**J'adhère / je réadhère à SOS Loire Vivante (rayer la mention inutile)**

NOM.....Prénom..... N° Adh.....

Adresse.....Date:.....

Code postal.....Ville.....Tél.....

50 F  100F  200F Plus : .....F

Je désire un reçu fiscal. Celui-ci ne peut prendre en compte l'adhésion minimum (50F) et l'abonnement au bulletin (40F), soit 90F. Par exemple, si vous nous adressez 200F, un reçu vous sera fait pour la somme de 110F.

Publication trimestrielle éditée par SOS Loire Vivante.

Dir. de publication: Roberto Epple. Comité de Rédaction : Philippe Lhort, Edith Planche, Gaële Rousseau.

Dessin: Robert Portal. Mise en page : Gaële Rousseau, Stephan Gunkel. Prix de vente: 10F.

Abonnement à SOS Loire Vivante Infos: 40 F par an. Imprimerie Ancienne, 43000 Le Puy.

ISSN 09997849 Commission Paritaire N°AS 73 601. Routage 206. Dispense de timbrage.

Bureau de dépôt : Le Puy-en-Velay.

